

COMITE TECHNIQUE DU 30 MAI 2016

Vos élus CFDT au comité technique : Jonathan Mansot Sandra Garcia

Un comité technique s'est tenu le 30 mai 2016 à 16H00.

- **Ratios promus/promouvables des agents des filières administratives, techniques et spécialisées**

Le tableau des ratios promus/promouvables présenté lors du comité technique du 10 mai 2016 a fait l'objet d'un **avis défavorable unanime** des représentants du personnel. La direction proposait des taux très bas et des taux à 0% sur des grades comportant pourtant des proposables.

Compte tenu de cet avis, le SDIS avait l'obligation de réunir un nouveau comité technique.

L'occasion était donnée à la direction du SDIS, sur ce dossier, de présenter une proposition différente, pragmatique mais respectueuse des agents des filières concernées.

La direction a fait le choix inverse : une proposition strictement identique sans aucune modification.

La totalité des représentants du personnel ont, à nouveau, voté contre ce dossier à l'UNANIMITE.

Pour la CFDT, la direction affiche délibérément un mépris certain de l'engagement professionnel de ces agents et une absence de considération pour le dialogue social.

La CFDT confirme son engagement à défendre le déroulement de carrière des agents de ces filières, par tous les moyens mis à sa disposition.

- **Euro 2016 : aménagement des horaires de service pour armer les différents dispositifs opérationnels**

Le dossier présenté portait sur les horaires, notamment lors de relève, pendant la période de l'Euro.

La totalité des représentants du personnel ont voté favorablement.